## **Reventin-Vaugris**

## Demi-échangeur : mairie et associations boycottent la commission de concertation

Cette commission était née à la suite du rapport d'enquête publique afin de "favoriser la réalisation du projet en concertation avec tous les acteurs et d'y apporter les améliorations préconisées par le commissaire-enquêteur".

## Clémence Lena



La plaine sportive est située le long de l'autoroute A7 à Reventin-Vaugris. Photo Le DL /C.Le.

La commission de concertation du demi-échangeur n'a décidément pas la cote à Reventin-Vaugris. En juin 2023, la municipalité, des représentants d'associations locales (le club Léo-Lagrange, Citee, Pétanque reventinoise, le club cyclotourisme) et les habitants du lotissement La Plaine dénonçaient une « mascarade ». Près d'un an plus tard, ils ont décidé conjointement de la boycotter purement et simplement et n'ont donc pas participé à la dernière réunion organisée à la sous-préfecture de Vienne.

« Lors des précédentes réunions, nous avons formulé certaines demandes, par exemple la réalisation d'une étude air et santé de niveau 1, le passage de la barrière de péage en flux libre pour réduire l'emprise de l'infrastructure ou encore l'abaissement de la vitesse sur l'A7, explique la maire, Édith Ruchon. Or, nous n'avons récolté que des réponses négatives ou pas de réponse du tout. » D'autre part, regrette la mairie, « les recours qu'on a

déposés n'ont toujours pas été traités par la justice\* et on ne comprend pas comment on peut avancer sur ce projet dans ces conditions ».

En parallèle, les travaux de dévoiement des réseaux aux abords de la barrière de péage ont commencé. « <u>De nombreux arbres ont été abattus</u>, toute la plaine sportive se retrouve en prise directe avec l'autoroute, déplorent les représentants d'associations. On ressent bien davantage les nuisances. » Le projet prévoit bien la plantation de nouveaux arbres, « mais il faudra trente ans avant qu'ils ne protègent le site », jugent les Reventinois.

## « On a l'impression d'être piétinés »

Les modes doux sont également un enjeu pour les associations, notamment le club cyclotourisme : « Le projet est quasi bouclé alors que les aménagements annoncés seront dangereux pour les vélos, affirment les cyclistes. Le pont ne sera pas assez large et il faudra franchir deux ou trois ronds-points d'est en ouest. »

La Pétanque reventinoise se dit « impactée de plein fouet, puis qu'un tiers du terrain de boules va disparaître. Vinci a proposé des réaménagements, mais cela empiétera sur les autres terrains de la plaine sportive, donc ce n'est pas satisfaisant ». En résumé, pour Édith Ruchon, « ils veulent faire rentrer un projet au chausse-pied dans un endroit où il n'y a pas la place. On a l'impression d'être piétinés et de ne pouvoir réfléchir que dans le cadre étroit imposé par Vinci et l'État ».

Contactée, la sous-préfecture de Vienne n'a pas pu répondre à nos sollicitations.

\* Ces recours ne sont pas suspensifs, les porteurs du projet peuvent donc continuer d'avancer même si la justice n'a pas encore rendu son verdict.

La commission de concertation est née à la suite du <u>rapport d'enquête</u> <u>publique</u> en octobre 2022. « Son objectif sera de favoriser la réalisation du projet en concertation avec tous les acteurs et d'y apporter les améliorations préconisées par le commissaire-enquêteur », expliquait alors la préfecture de l'Isère. Elle s'est déjà réunie à plusieurs reprises, ainsi que deux groupes de travail.